

Études littéraires africaines

MARZOUKI Ahmed, *Tazmamart cellule 10*, Paris, Casablanca, Éditions Paris-Méditerranée / Tarik Éditions, 2000

Véronique Bonnet



Numéro 11, 2001

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1041901ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1041901ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'Étude des Littératures africaines (APELA)

ISSN

0769-4563 (imprimé)

2270-0374 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Bonnet, V. (2001). Compte rendu de [MARZOUKI Ahmed, *Tazmamart cellule 10*, Paris, Casablanca, Éditions Paris-Méditerranée / Tarik Éditions, 2000]. *Études littéraires africaines*, (11), 74–77. <https://doi.org/10.7202/1041901ar>

■ MARZOUKI AHMED, *TAZMAMART CELLULE 10*, PARIS, CASABLANCA, ÉDITIONS PARIS-MÉDITERRANÉE / TARIK ÉDITIONS, 2000.

En 1991, les survivants du bagne marocain de Tazmamart furent libérés. Dix ans plus tard, trois œuvres sont publiées : *Cette aveuglante absence de lumière* de Tahar Ben Jelloun, *La chienne de Tazmamart*¹ d'Abdelhak Serhane, *Tazmamart cellule 10* d'Ahmed Marzouki. Roman, nouvelle et témoignage, ces textes sont le fait de trois écrivains en situation dissemblable par rapport au réel de Tazmamart : seul Ahmed Marzouki a vécu le quotidien du bagne.

Depuis 1980, Amnesty International connaissait l'existence du bagne², mais Tazmamart ne devint visible et tangible pour le grand public qu'à la faveur d'une querelle médiatico-littéraire. À la veille de l'invitation de Tahar Ben Jelloun à l'émission *Bouillon de culture*, un membre du *Forum pour la Vérité et la Justice*, ancien camarade de détention de Marzouki s'adressait ainsi à Bernard Pivot :

"Je ne souhaite pas entrer dans la polémique qui a entouré la parution de ce livre [*Cette aveuglante absence de lumière*], Tahar Ben Jelloun étant naturellement libre de choisir les thèmes de ses ouvrages. Comme la plupart des survivants du bagne de Tazmamart, je regrette seulement que Tahar Ben Jelloun soit resté si longtemps muet sur les pratiques cruelles de l'appareil répressif marocain. Ce qui, en revanche, nous préoccupe [...] c'est le sort qui sera réservé au livre de notre ami Ahmed Marzouki qui malheureusement n'est toujours pas autorisé à sortir du Maroc pour en parler."³

Quelques semaines plus tard, ayant reçu du gouvernement marocain l'autorisation de se rendre dans la capitale française, Ahmed Marzouki pouvait rencontrer ceux qui avaient lutté pour que Tazmamart ne sombre pas dans l'oubli. Dans un sobre discours, il faisait état de son émotion, après tant d'années passées dans l'ombre.

C'est au cœur de l'enfer de Tazmamart que se tissent les tout premiers signes de l'écriture. Pour que soit établi le contact avec l'extérieur, Ahmed Marzouki brode une lettre dans une étoffe de treillis. Deux ans après sa

¹ Abdelhak Serhane, *La chienne de Tazmamart*, Paris, Éditions Paris-Méditerranée, 2001. L'histoire de la chienne de Tazmamart, la "vraie", est relatée par Ahmed Marzouki.

² Amnesty International, *Maroc, tortures, disparitions, emprisonnements politiques*, Éditions Francophones, mars 1991, p.55-59.

³ "Lettre à monsieur Bernard Pivot", rédigée par Larbi Maaninou pour le bureau du Forum Vérité et Justice - France qui fut envoyée par courrier électronique aux membres du Forum Vérité et Justice. Voir aussi à ce sujet l'excellent article de Stephen Smith, "Un magistère sélectif", *Le Monde*, 5 janvier 2001.

libération, épaulé par Christine Daure-Serfaty¹, il transforme en mots un épisode marquant, celui d'un pigeon élevé au bagne, texte publié dans *Les Temps modernes*, première pierre du livre de la mémoire. Le témoignage contient donc les germes fragiles de sa genèse.

Ahmed Marzouki n'a de cesse de réitérer un "pacte de vérité" qui le lie à son lecteur : "Pour être le plus objectif possible, la vérité m'impose de souligner que ce qui va être relaté ici est un amalgame de ce que j'ai vu personnellement et de ce que j'ai entendu parler" dit-il à propos du récit du coup d'État, ou encore "la description qui va suivre est à 99 % conforme à la réalité" précise-t-il au sujet des menus du bagne. Le récit est étroitement chronologique, la sobriété de l'écriture s'accorde avec la gravité du propos ; sous la rigueur de l'exercice où l'on sent la rigueur du militaire se manifeste un double horizon de réception : l'un est mu par la volonté de témoigner sa gratitude envers ceux qui ont permis que soit rompu le silence qui entourait le bagne ; l'autre appartient tout entier au champ brisé de la mémoire, il est constitué de la cohorte des disparus auquel le rescapé rend hommage : "Les longs calvaires de Mimoune Al-Fagouri et de Mohamed Lghalou", "In memoriam".

À l'ordre militaire qui régit les unités commandées par le lieutenant-colonel Ababou, celui qui fut à l'initiative du coup d'État avorté fomenté contre le palais royal en juillet 1971, va succéder l'ordre carcéral. Approcher le réel carcéral consiste avant tout à entrer dans une forme inédite de temporalité. Cette dernière est régie par ses propres épisodes : le don inespéré tout autant que temporaire de limonade ("pour les détenus de Tazmamart il y eut avant et après la limonade"), "la fouille infernale du 13 juillet 1982", le temps qui s'écoule avec une lenteur désespérée, la mort des camarades qui construit une trame mortuaire où chacun a tout loisir d'anticiper sa propre disparition, les quelques allées et venues entre les deux bâtiments... La temporalité juridico-légale (les bagnards purgent tous une peine supérieure à celle qui fut initialement fixée) disparaît ainsi derrière la micro-temporalité du lieu-mouroir.

Il importe également de tenter de comprendre les éléments qui régissent l'interaction entre détenus et gardiens. Le rôle professionnel de certains a fini par avoir raison de leur humanité ; les "bureaucrates fonctionnaires" parviennent à professionnaliser le sadisme, processus inhérent au monde totalitaire. Ce sont des "assassins professionnels". D'autres accommodent un restant de bonté avec leurs besoins personnels et distribuent contre un peu d'argent, médicaments et vivres, d'autres encore sont qualifiés "d'anges gardiens". Tous partagent la même intimité, dans cet étrange couple bourreau-victime qui ne cesse de rejouer la désormais classique dialectique hégélienne. Marzouki a une conscience aiguë de la déshuma-

¹ Christine Daure-Serfaty est également auteur de *Lettre du Maroc*, Paris, Stock, 2000, où elle évoque Tazmamart ("passé-présent : le dîner des survivants", p. 135 à 145)

nisation dont furent victimes les bagnards, tout un champ lexical de l'animalisation se met en place : "raton galeux dans les égouts de la honte", "le régime de Tazmamart qui m'avait persuadé que je n'étais qu'un rat répugnant qui ne méritait en aucun cas le respect des hommes", "dans cet instant d'intense détresse, j'aurais voulu être un oiseau, un reptile, une fourmi, n'importe quoi qui m'aurait permis de fuir la compagnie des hommes". L'on songe alors au personnage de *L'ange des ténèbres* du romancier argentin Ernesto Sabato qui écrit à l'ONU pour demander à être radié de la race humaine... L'on songe aussi aux témoignages des détenus Uruguayens durant la dictature².

L'organisation conditionne la survie, affirme le témoin. C'est en effet la parfaite organisation des détenus du bâtiment 2 qui leur permet de survivre plus longtemps que leurs compagnons du bâtiment 1. La culture participe à l'invention du quotidien en milieu carcéral : la traditionnelle lecture du Coran alterne avec des lectures plus prosaïques, ainsi l'un des détenus puise-t-il dans ses souvenirs livresques pour réciter *La Rabouilleuse* de Balzac. Non sans humour, Marzouki relate la mise en place d'un véritable service culturel. Il livre aussi une réflexion lumineuse sur les relations occidental-maghrébines et sur le fait religieux : "La prière, on l'a remarqué aussi chez les otages occidentaux au Liban, a occupé une place importante dans notre vie de bagnard. On peut même dire qu'elle l'a rythmée. En acceptant de nous soumettre à la volonté de Dieu, nous avons sans doute trouvé la force morale de surmonter une épreuve inhumaine.

À cet égard je suis frappé de constater aujourd'hui qu'aucun ancien détenu de Tazmamart n'est devenu extrémiste ou fanatique. Cela s'explique, à mon sens, d'abord par le fait que l'Occident n'est en rien impliqué dans notre tragédie. Non seulement il ne porte aucune responsabilité dans notre malheur, mais c'est à lui ou à certaines de ses institutions que nous devons d'être toujours en vie. Militaires instruits en français plus qu'en arabe, nous bénéficions d'une ouverture sur une autre culture qui nous a permis d'éviter les raccourcis idéologiques stupides ou les dérapages fanatiques."

À leur libération, le 15 septembre 1991, les vingt-huit rescapés du bagne devront respecter la loi du silence. Instructions et injonctions officielles sont formelles : oublier Tazmamart, se taire, être à nouveau exclus du monde de la raison en vertu de la Raison d'État, subir à nouveau, pour certains, le harcèlement policier, revivre de nouvelles incarcérations, autant de mesures qui bloquent considérablement la possibilité du par-

¹ Voir aussi à ce sujet la bande dessinée de Abdelaziz Mouride, *On affame bien les rats*, Casablanca, Tarik Éditions, 2000.

² Maurice Rosencof, "Littérature des cachots", *Miroir ou mirage d'un continent*, Presses Universitaires de Lyon, 1987.

don - au sens où l'entend Olivier Abel dans sa réflexion sur la mémoire et le pardon¹. Mais grâce à cette même ténacité qui lui permit d'inventer un art de survivre, Ahmed Marzouki transforme les débris mémoriels du monde carcéral en écriture. Il fut accompagné dans cet ultime combat par ceux pour lesquels le travail de la mémoire ne s'est jamais dissocié d'un combat pour le présent, condition *sine qua non* pour contrer la perverse institutionnalisation de l'oubli. Parmi eux Khalid Jamaï, le rédacteur en chef de *L'Opinion*, lequel, sous un titre subtilement pénétré d'une intertextualité faisant écho à l'Afrique du Sud de l'Apartheid ("Pleure, ô mon pays"), écrivait : "Ma tête explose. La cellule. Deux mètres de long. Soixante centimètres de large. Le bruit de la clé dans la cellule. Le sueur qui vous inonde. Les yeux bandés. Et l'impuissance, cette terrifiante impuissance... Pour moi, cela n'avait duré que quelques mois. Pour lui, ce furent des années."

La part d'intransmissible ou de difficilement communicable d'une expérience extrême (en se référant ici à Paul Ricoeur) parvient ainsi à ne pas sombrer dans l'indicible, notion assez floue qui interdirait l'idée même d'une possibilité de prise de parole efficace.

Vu sous l'angle de la théorie littéraire, le témoignage d'Ahmed Marzouki conduit à poser la question de son intégration à l'une des catégories aujourd'hui institutionnalisées ou en voie d'institutionnalisation. Quelle place les littératures francophones, souvent étroitement dépendantes des États qui les gèrent par le biais de l'institution universitaire, peuvent-elles faire à cette littérature de cachot, à ces écritures de l'invisible ? Question que l'on peut également poser à la critique postcoloniale. Il n'est pas impossible que cette dernière, aujourd'hui plutôt distante par rapport aux droits de la personne, auxquels sont préférés des droits plus particularisants, ait à penser le statut de ces récits de vie pénétrés d'une violence inscrite dans le fonctionnement totalitaire de nombre d'États post-coloniaux.

■ Véronique BONNET

¹ Olivier Abel, "Le pardon ou comment revenir au monde ordinaire", Revue *Esprit*, *Les historiens et le travail de mémoire*, août-septembre 2000.